

- Le programme sera financé par les États-Unis, à moins que le Canada ne choisisse expressément de contribuer au financement d'un projet donné.
- Dans la mesure où elles intéressent les programmes du ministère de la Défense nationale, le Canada aura accès aux données qui seront recueillies durant les essais effectués au Canada.
- Chacune des Parties aura le droit d'annuler, de suspendre, de reporter ou de faire cesser tout essai spécifique.
- L'Accord demeurera en vigueur pour cinq ans et sera renouvelé pour une nouvelle période de cinq ans, sujet aux spécifications stipulées par l'Accord. Il peut être dénoncé par voie d'un préavis écrit de douze mois; le préavis pourra ne pas être exigé dans certaines circonstances spécifiées dans l'Accord.